Réseau Zones Humides en Limousin (RZH)

Plateau de Gentioux

Juillet 2014

Programme Sources en action

La dynamique est pleinement engagée !

Visant le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne-amont, le programme « Sources en action - Contrat Territorial Vienne amont 2011-2015 » approche de son terme. L'élan a été donné, les actions se multiplient et l'heure est déjà au bilan des nombreuses réalisations suite à la montée en puissance progressive des volets agricoles, continuité écologique, gestion des zones humides et ripisylves. Les résultats sont encourageants.

En outre, un avenant en 2013 a permis l'actualisation du programme et l'intégration d'un nouveau maître d'ouvrage : la commune de la Croisille-sur-Briance qui mettra en oeuvre des actions pour améliorer la continuité écologique au niveau du plan d'eau communal. Les différents intervenants du programme «Sources en action», maîtres d'ouvrages, partenaires techniques et financiers sont donc plus mobilisés que jamais pour poursuivre la dynamique engagée depuis la signature du contrat en 2011.

Le programme est coordonné par : Etablissement Public du Bassin de la Vienne

http://www.sourcesenaction.fr/

Reconquête pastorale à la ferme de Lachaud (Gentioux-Pigerolles, 23)

Située au cœur du site Natura 2000 des landes et tourbières de Vassivière, la propriété de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud à Lachaud comporte 45 ha de zones humides tourbeuses sur les 130 ha qui lui appartiennent.
Grâce au Programme "Sources en action" et en partenariat avec le GAEC de la FEVE, le Conservatoire poursuit les opérations de restauration de milieux engagées depuis plusieurs années. En 2014, l'équipe technique du Conservatoire a installé un nouveau parc fixe qui permettra la reconquête pastorale de 10 ha supplémentaires. Dans le but d'améliorer l'impact du pâturage sur les milieux tourbeux, du matériel de cloisonnement des bêtes à l'intérieur d'un parc fixe est à disposition de l'éleveur d'ovins.

Besoin d'aide sur vos zones humides

Tout le monde sait que les milieux humides peuvent réserver bien des surprises lors de promenades, mais surtout qu'ils sont difficiles à entretenir et à valoriser économiquement lorsqu'on y exerce une activité.
Mais saviez-vous que malgré ces désagréments, ces milieux contiennent une grande richesse naturelle et un potentiel économique non négligeable et qu'il existe des solutions pour les gérer ?

A chaque situation...

Erosion de berges

Développement de Saules

Abandon de pâturage

Quelques chiffres* sur le Réseau Zones Humides :
- En Limousin, ce sont 90 adhérents pour plus de 600 ha de milieux humides.
- Dont 7 adhérents sur le Plateau de Gentioux avec plus de 90 ha de zones humides concernées.

Le Réseau Zones Humides en Limousin est là si vous avez envie de valoriser un/votre savoir-faire ou si vous recherchez des conseils techniques, et voulez participer à des journées d'échanges, chantiers participatifs, inventaires faune-flore, bulletins d'informations, ...
N'hésitez pas à nous contacter au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin : www.conservatoirelimousin.com
Coordinateur : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23 - ehennequin@conservatoirelimousin.com

...une solution

Taille de Saules

Sentier d'interprétation

Passerelle pour bétail

Abreuvoir hors d'eau

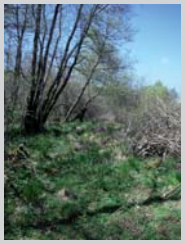

Remise en pâturage

Découverte de la faune et flore

** chiffres au mois de mai 2014*

Les Rochers de Clamouzat (Faux-la-Montagne, 23)

Point de vue de Florent Chastel, berger et éleveur à Clamouzat

Troupeau de brebis pâturant une lande à bruyères

Nous sommes arrivés sur le site classé des Rochers de Clamouzat en 2010. Le CEN Limousin nous a autorisés à pâturer 5 de ses 16 ha de propriété qu'il avait commencé à restaurer. Durant l'hiver 2010-2011, nous avons contacté la plupart de la quarantaine de propriétaires. Actuellement nous avons 25ha de baux et conventions avec cinq propriétaires dont une dizaine d'hectares du CEN (qui a continué à acheter des terrains) et environ 100 ha avec des accords oraux. Mais il s'agit surtout de terrains en friche.

Les travaux effectués par le CEN pour faire régresser la fougère et la bourdaine ont amélioré la production des parcelles. Le pâturage par nos brebis et nos chèvres a aussi amélioré les parcelles même là où il n'y a pas eu de travaux de restauration. La construction d'un tunnel sur une parcelle d'un de nos propriétaires nous a permis de laisser nos animaux sur place toute l'année, et ainsi d'augmenter la période de pâture des brebis même l'hiver en les sortant les jours de beau temps. Nous avons aussi pu amener nos vaches qui valorisent mieux la tourbière que les brebis.

Nous pouvons exploiter le site car nous pratiquons le gardiennage. Sans cela nous aurions moins d'accords oraux de pâture dus à la pose de clôtures fixes.

Nous utilisons des clôtures mobiles pour faire des parcs où les brebis dorment et mangent jusqu'au début ou à la fin de l'après-midi suivant la saison. Nous les sortons alors pour les faire pâturer sur des zones plus grandes et plus diversifiées.

Nous produisons des agneaux et du lait de vache. Tout est vendu en direct sur les marchés. Nous manquons surtout de prairie pour la pâture des vaches au printemps, nous devons acheter tout notre foin. Cependant, après quatre ans, nous commençons à voir les effets de notre travail et sommes contents de la dynamique du CEN sur ses terres. Toutefois nous espérons pouvoir pérenniser nos engagements avec les autres propriétaires et pouvoir nous-mêmes faire des travaux de réhabilitation.

Reconquête des milieux secs et humides par débroussaillage de bourdaine puis pâturage

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : Ingrid Champion, Aurélie Foucout, Erwan Hennequin
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin
Imprimé en 2000 exemplaires sur du papier recyclé.

Avec la participation financière de :